

Séances de supervision en intervention systémique et stratégique dans les organisations

La supervision

La supervision est constituée :

- de la participation à 4 séances de supervision collective, espace pour des professionnels qui souhaitent questionner leurs pratiques à partir des concepts et modèles d'actions proposés dans les modules précédents.

La certification

Un travail rédactionnel est demandé aux candidats à la **certification CFIP**. Il est présenté lors de la 5ème séance devant un jury d'experts.

Les critères précis sont adressés aux candidats sur demande. Il sera question, pour le candidat, de témoigner d'une capacité à décrire une intervention et son contexte en lien avec les concepts traités en formation.

Prérequis

Les modules 1, 2, 3 sont des prérequis pour la certification.

